

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00426 Numéro SIREN : 520 547 456 Nom ou dénomination : DOUDIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2021 sous le numéro de dépôt 6850

Certifié Conforme
à l'Original

SAS DOUDIS

6 rue JEAN VARIN

76560 DOUDEVILLE

Siret : 52054745600027

Comptes annuels

Exercice clos le 31/01/2021



FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Vire	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

S.A.S. au capital de 2 126 000 €uros inscrite au tableau de l'ordre de la région de Rouen-Normandie
R.C.S. Caen 492 308 804 - A.P.E. 6920 Z - N° gestion de 2006 B 770 - N° intracommunautaire FR 23 492308804

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2021	Net 31/01/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	1 203 500		1 203 500	1 203 500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	173 137	129 255	43 882	61 665
Autres immobilisations corporelles	912 146	592 256	319 890	428 803
Immobilisations corporelles en cours	7 983		7 983	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 224		17 224	17 224
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 313 991	721 511	1 592 479	1 711 192
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	707 139		707 139	749 587
Avances et acomptes versés sur commandes	35 582		35 582	5 083
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	39 115		39 115	43 278
Autres créances	209 803		209 803	123 230
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	455 834		455 834	74 978
Charges constatées d'avance (3)	33 876		33 876	29 368
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 481 349		1 481 349	1 025 524
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 795 340	721 511	3 073 828	2 736 716
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/01/2021	31/01/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-93 932	-117 315
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	249 668	23 383
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	758 736	509 068
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	4 238	4 238
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 238	4 238
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	343 482	512 047
Emprunts et dettes financières diverses (3)	728 226	717 324
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	983 392	732 498
Dettes fiscales et sociales	240 097	202 900
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 658	11 975
Produits constatés d'avance (1)		46 667
TOTAL DETTES	2 310 855	2 223 411
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 073 828	2 736 716
(1) Dont à plus d'un an (a)	172 589	343 047
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 138 265	1 880 363
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2021	31/01/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	11 269 344		11 269 344	7 504 580
Production vendue (biens)	1 017 543		1 017 543	543 141
Production vendue (services)	17 364		17 364	13 316
Chiffre d'affaires net	12 304 251		12 304 251	8 061 037
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 333	344
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			5 638	16 809
Autres produits			42 249	5 915
Total produits d'exploitation (I)			12 357 472	8 084 105
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			9 276 933	6 305 495
Variations de stock			42 448	82 808
Achats de matières premières et autres approvisionnements			713 160	379 150
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			964 340	573 736
Impôts, taxes et versements assimilés			81 642	41 774
Salaires et traitements			716 721	462 282
Charges sociales			161 987	103 698
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			130 494	90 717
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				556
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			6 585	6 666
Total charges d'exploitation (II)			12 094 309	8 046 884
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			263 162	37 220
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			77	53
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			77	53
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			17 083	13 090
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			17 083	13 090
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-17 006	-13 037
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			246 157	24 183

■ Compte de résultat(suite)

	31/01/2021	31/01/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	11 803	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	11 803	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 796	800
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 796	800
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	8 007	-800
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	4 496	
Total des produits (I+III+V+VII)	12 369 352	8 084 157
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 119 684	8 060 774
BENEFICE OU PERTE	249 668	23 383
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	1 484	2 968
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE

Exercice du 01/02/2020 au 31/01/2021

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DOUDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2021, dont le total est de 3 073 828 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 249 668 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

■ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,42 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2019

■ Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'exercice précédent avait une durée de 8 mois.

Autres éléments significatifs

Le fonds de commerce a été acheté par la société Doudis le 1^{er} novembre 2015. Il est valorisé à 1 203 500 € pour les éléments incorporels.

La société a souscrit une assurance "Indemnités de fin de carrière" à hauteur de 2000€.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 203 500			1 203 500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 203 500			1 203 500
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	172 131	1 007		173 137
- Installations générales, agencements aménagements divers	906 418	2 791		909 209
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 937			2 937
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		7 983		7 983
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 081 486	11 781		1 093 266
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 224			17 224
Immobilisations financières	17 224			17 224
ACTIF IMMOBILISE	2 302 210	11 781		2 313 991

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2021
Éléments achetés	1 203 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 203 500

Immobilisations corporelles

Installations techniques : 5 à 10 ans.

Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans.

Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans.

Matériel de bureau : 5 à 10 ans

Matériel Informatique : 3 ans.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	110 466	18 789		129 255
- Installations générales, agencements aménagements divers	478 168	111 395		589 562
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 385	310		2 694
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	591 018	130 494		721 511
ACTIF IMMOBILISE	591 018	130 494		721 511

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 224		17 224
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	39 115	39 115	
Autres	209 803	209 803	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	33 876	33 876	
Total	300 018	282 794	17 224
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	556		556	
Total	556		556	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			556	
Financières				
Exceptionnelles				

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	60 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	60 000	10,00

Provisions

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	343 482	170 893	172 589	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	983 392	983 392		
Dettes fiscales et sociales	240 097	240 097		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	743 884	743 884		
Produits constatés d'avance				
Total	2 310 855	2 138 265	172 589	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	168 354			
(**) Dont envers les associés	728 226			

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 281 euro

Honoraire des autres services : 0 euro

■ **Autres informations****Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du fonds de commerce à hauteur du montant du prêt au profit du CREDIT AGRICOLE</i>	349 493
Autres engagements donnés	349 493
Total	349 493
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 80 038 euro

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 4 238 euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

DOUDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 600 000 Euros

Siège social : 8 Rue Jean Varin

76560 DOUDEVILLE

RCS ROUEN B 520 547 456

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un

Le vingt-sept mai

A quatorze heures

Les associés de la Société « **DOUDIS** », Société par Actions Simplifiée au capital de 600 000 €, divisé en 60 000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale, au Cabinet FIDORG, 18 Rue Claude Bloch – Le Trifidé – 14000 CAEN,, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par la société EHCAPA, Présidente de la Société, elle-même représentée par M. Arnaud VERITE.

Le Cabinet « IN EXTENSO SECAG », Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est présent.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 60 000 actions sur les 60 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum statutaire, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés, et la liste des associés
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **31 janvier 2021**
- le rapport de gestion établi par le Président
- les rapports du Commissaire aux Comptes
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

A. V.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/01/2021 et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice social
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes
- Approbation de conventions réglementées
- Rémunération de la Présidente
- Mandat des Commissaires aux Comptes
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

La Présidente présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion établi par le Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la base du rapport de gestion établi par le Président, et après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 janvier 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport faisant apparaître un **bénéfice de 249 668 €**.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 janvier 2021.

L'Assemblée Générale approuve l'absence de charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté le bénéfice de l'exercice à savoir **249 668 €**, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Au compte « **Report à Nouveau** » **249 668 €**

AV

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué à titre de dividende au cours des trois exercices précédents, les sommes suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE
31/03/2018	0 €
31/05/2019	0 €
31/01/2020	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve la poursuite des conventions préalablement approuvées et de la nouvelle convention conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la rémunération comptabilisée de la Présidence s'établissant pour l'exercice clos au 31/01/2021 à 210 745 € dont un complément de rémunération de 50 000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale prend acte que les mandats des Commissaires aux Comptes Titulaire et Suppléant, à savoir respectivement la société SECAG IN EXTENSO et Monsieur Franck LAMOTTE, arrivent à expiration au titre du présent exercice et décide de les renouveler dans leurs fonctions, et ce pour une nouvelle durée de six exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

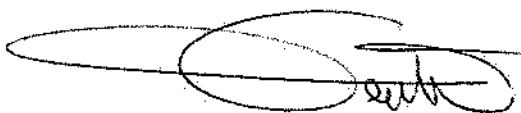
A.V.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente.

Société EHCAPA
Représentée par Arnaud VERITE

Société AMIDIS & Cie
Représentée par Arnaud VERITE



AV

DOUDIS

*Société par Actions Simplifiée au capital de 600.000 €
Siège social : 8 Rue Jean Varin*

76 560 DOUDEVILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Janvier 2021**



Écoute



Certification



Risque

In Extenso

In Extenso Secag

26 route de Coutances
50350 Donville-les-Bains

Tél. : +33 (0)2 33 91 35 35

donville@inextenso.fr

www.inextenso.fr

À l'assemblée générale de la société **DOUDIS**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DOUDIS** relatifs à l'exercice clos le **31 Janvier 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

SB

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note "*Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre*" de l'annexe des comptes annuels. L'exercice clôturant le 31 janvier 2021 couvre une période de 12 mois allant du 01/02/2020 au 31/01/2021 tandis que l'exercice précédent avait une durée de 8 mois.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

SB

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DONVILLE-LES-BAINS,
Le 21 Mai 2021

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :
IN EXTENSO SECAG

Samuel BOURGEOIS



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SA

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2021	Net 31/01/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	1 203 500		1 203 500	1 203 500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	173 137	129 255	43 882	61 665
Autres immobilisations corporelles	912 146	592 256	319 890	428 803
Immobilisations corporelles en cours	7 983		7 983	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 224		17 224	17 224
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 313 991	721 511	1 592 479	1 711 192
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	707 139		707 139	749 587
Avances et acomptes versés sur commandes	35 582		35 582	5 083
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	39 115		39 115	43 278
Autres créances	209 803		209 803	123 230
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	455 834		455 834	74 978
Charges constatées d'avance (3)	33 876		33 876	29 368
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 481 349		1 481 349	1 025 524
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 795 340	721 511	3 073 828	2 736 716
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

In Extensio Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

■ Bilan Passif

	31/01/2021	31/01/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-93 932	-117 315
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	249 668	23 383
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	758 736	509 068
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	4 238	4 238
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 238	4 238
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	343 482	512 047
Emprunts et dettes financières diverses (3)	728 226	717 324
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	983 392	732 498
Dettes fiscales et sociales	240 097	202 900
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 658	11 975
Produits constatés d'avance (1)		46 667
TOTAL DETTES	2 310 855	2 223 411
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 073 828	2 736 716
(1) Dont à plus d'un an (a)	172 589	343 047
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 138 265	1 880 363
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

In Extenso Secag

 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale
 de Normandie

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2021	31/01/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	11 269 344		11 269 344	7 504 580
Production vendue (biens)	1 017 543		1 017 543	543 141
Production vendue (services)	17 364		17 364	13 316
Chiffre d'affaires net	12 304 251		12 304 251	8 061 037
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 333	344
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			5 638	16 809
Autres produits			42 249	5 915
Total produits d'exploitation (I)			12 357 472	8 084 105
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			9 276 933	6 305 495
Variations de stock			42 448	82 808
Achats de matières premières et autres approvisionnements			713 160	379 150
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			964 340	573 736
Impôts, taxes et versements assimilés			81 642	41 774
Salaires et traitements			716 721	462 282
Charges sociales			161 987	103 698
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			130 494	90 717
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				556
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			6 585	6 666
Total charges d'exploitation (II)			12 094 309	8 046 884
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			263 162	37 220
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			77	53
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			77	53
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			17 083	13 090
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			17 083	13 090
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-17 006	-13 037
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			246 157	24 183

In Extenso Secag

 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale
 de Normandie

■ Compte de résultat(suite)

	31/01/2021	31/01/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	11 803	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	11 803	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 796	800
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 796	800
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	8 007	-800
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	4 496	
Total des produits (I+III+V+VII)	12 369 352	8 084 157
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 119 684	8 060 774
BENEFICE OU PERTE	249 668	23 383
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	1 484	2 968
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DOUDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2021, dont le total est de 3 073 828 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 249 668 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

In Extensio Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

■ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,42 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2019

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

■ Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021 tandis que l'exercice précédent avait une durée de 8 mois.

Autres éléments significatifs

Le fonds de commerce a été acheté par la société Doudis le 1^{er} novembre 2015. Il est valorisé à 1 203 500 € pour les éléments incorporels.

L'indemnité de fin de carrière souscrite au cours de l'exercice s'élève à 20 000€.

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 203 500			1 203 500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 203 500			1 203 500
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	172 131	1 007		173 137
- Installations générales, agencements aménagements divers	906 418	2 791		909 209
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 937			2 937
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		7 983		7 983
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 081 486	11 781		1 093 266
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 224			17 224
Immobilisations financières	17 224			17 224
ACTIF IMMOBILISE	2 302 210	11 781		2 313 991

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2021
Éléments achetés	1 203 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 203 500

Immobilisations corporelles

Installations techniques : 5 à 10 ans.

Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans.

Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans.

Matériel de bureau : 5 à 10 ans

Matériel Informatique : 3 ans.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	110 466	18 789		129 255
- Installations générales, agencements aménagements divers	478 168	111 395		589 562
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 385	310		2 694
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	591 018	130 494		721 511
ACTIF IMMOBILISE	591 018	130 494		721 511

In Extensio Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 224		17 224
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	39 115	39 115	
Autres	209 803	209 803	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	33 876	33 876	
Total	300 018	282 794	17 224
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	85 756
Disponibilités	
Total	85 756

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	556		556	
Total	556		556	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			556	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	60 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	60 000	10,00

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	343 482	170 893	172 589	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	983 392	983 392		
Dettes fiscales et sociales	240 097	240 097		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	743 884	743 884		
Produits constatés d'avance				
Total	2 310 855	2 138 265	172 589	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	168 354			
(**) Dont envers les associés	728 226			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	435
Emprunts et dettes financières divers	18 226
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 843
Dettes fiscales et sociales	164 926
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	15 219
Total	349 648

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	33 876
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	33 876

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 350 euro

Honoraire des autres services : 0 euro

In Extenso SecagCommissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

■ Autres informations

L'effectif moyen au 31/01/2021 est de 27 salariés.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du fonds de commerce à hauteur du montant du prêt au profit du CREDIT AGRICOLE</i>	349 493
Autres engagements donnés	349 493
Total	349 493
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 60 038 euro

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 4 238 euro

Le montant des engagements retraite souscrit au cours de l'exercice à hauteur de 20 000€ ont été déduits du montant global de 80 038€.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

In Extenso Secag

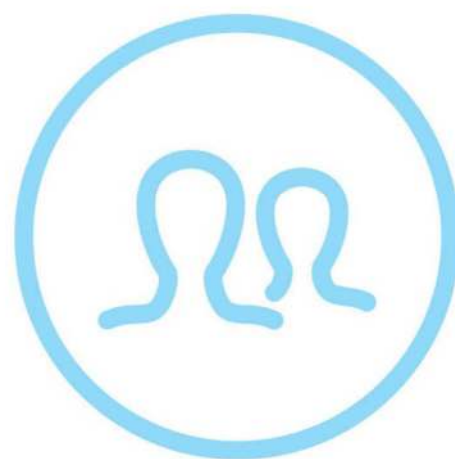
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie



Transparence



Fiabilité



Indépendance

In Extenso

Siège social

In Extenso & Associés
106 cours Charlemagne
69002 Lyon

Tél. : 04 72 60 37 00

www.inextenso.fr

© 2020 In Extenso & Associés - Tous droits réservés